



Offre d'emploi : case manager (H/F/X)

L'ASBL Chronicopôle recherche **1 case manager** à temps partiel (½ ETP)

Description de l'ASBL

Les projets pilotes Soins intégrés en faveur des malades chroniques¹ ont pour but de faciliter la prise en charge des personnes atteintes d'affections chroniques grâce à une bonne collaboration entre les intervenants des secteurs de la santé, de l'aide et du soin, ainsi qu'entre les différentes lignes de soins. L'ASBL Chronicopôle a été créée en juin 2018 dans le cadre de l'appel à projet du SPF santé afin d'implémenter le plan d'actions jusqu'en décembre 2022, sur la zone du sud de la Province de Liège.

Profil et expérience

- Etre titulaire d'un diplôme en **soins infirmiers (la spécialisation en santé communautaire est un plus) / diplôme d'assistant.e social.e, ergothérapeute, psychologue, éducateur.trice spécialisé.e** ;
- Avoir un niveau d'expertise adéquat dans le domaine des maladies chroniques ;
- **Une expérience en soins au domicile du patient et une bonne connaissance des métiers du domicile sont exigées;**
- **Réelle envie d'aller sur le terrain et grande capacité d'adaptation ;**
- Avoir une bonne connaissance du réseau d'aide et de soins de la Province de Liège ;
- Avoir une approche holistique, une ouverture aux besoins des patients;
- Aptitudes organisationnelles et communicationnelles ;
- Aptitudes administratives, techniques et rédactionnelles ;
- Avoir une bonne autonomie dans son travail et la capacité de travailler en équipe, en pluridisciplinarité, par projets ;
- **Posséder un permis B et un véhicule personnel** (déplacements fréquents sur la zone d'action du projet).

Contexte de la fonction

Le case management vise les personnes qui vivent des situations complexes. Le case manager analysera les problématiques psycho-médicosociales rencontrées, de manière à répondre au mieux à leurs besoins et à ceux de leur entourage. **L'objectif du case management est de rétablir et de stabiliser la situation de soins du patient** de façon à pouvoir revenir à un processus de soins et de

¹ www.integreo.be



bien-être de qualité. **Ce travail se réalise en collaboration étroite avec la personne et avec le réseau professionnel déjà présent ou qui sera activé en fonction des besoins.**

Le case manager joue, dans ce cas, un rôle « d'agent pivot » et de « facilitateur de réseau » qui permet l'intégration des différentes dimensions et structures de soins.

Un patient complexe présente plusieurs caractéristiques :

- Instabilités des troubles (physiques et psychiques) ;
- Absence de réseau ou réseau en souffrance (professionnel et famille/aidant-proche) ;
- Non-adhésion au traitement ou refus de soins ;
- Hospitalisations à répétition et/ou inadéquates ;
- Nomadisme médical et/ou psychosocial ;
- Difficultés sociales importantes (voir difficultés financières, accessibilité à la sécurité sociale, logement, ...) ;
- Multiples pathologies (dépendances comprises) ou doubles diagnostics.

Le case manager peut être activé :

- Soit par des institutions ou prestataires sur le territoire ;
- Soit en relais de la ligne téléphonique du Chronicopôle (Relais Maladies Chroniques²).

Le case manager ne peut intervenir que lorsque les Centres de Coordination des Services d'Aide à Domicile soit ne sont pas activables, soit ne suffisent pas : refus de soins, hors conditions, nécessité d'un facilitateur de réseau (p.ex. pour des besoins non pris en charge, de l'insertion socio-professionnelle, des activités de lien social,...).

Le case manager ne se substitue jamais aux missions des structures ou des prestataires existantes mais travaille en collaboration avec eux, notamment avec le médecin traitant du patient. Son rôle est de pouvoir retrouver et d'activer les ressources nécessaires au sein du réseau en fonction des besoins de la personne. **L'intervention du CM est ponctuelle** ; elle s'arrête dès que l'activation du réseau apporte une réponse satisfaisante et durable à la situation prise en charge.

Missions et tâches

En lien avec l'accompagnement du patient :

- Construire ou (ré)activer le réseau ;
- Pouvoir faire le lien avec le réseau d'aide et de soins : médecin généraliste et/ou spécialiste, l'infirmière, kiné, ergothérapeute, aide familiale, assistante sociale, psychologue, pharmacien, ... ;
- Se rendre dans son milieu de vie, à l'hôpital ou dans les institutions partenaires pour préparer une sortie, l'accompagner à un entretien médical ou psychosocial ;
- Assurer la communication entre intervenants, être le « fil rouge » (médiation) ;

² <https://maladieschroniques.be/service/ligne-telephonique/>



- Développer l'empowerment du patient et de son entourage (y compris à l'aide des outils de priorisation des besoins PBI et/ou ELADEB) ;
- Soutien à la coordination de soins (interactions médicamenteuses, organisation et suivi d'un plan de soins, résistance aux soins, demandes sous contrainte, ...) ;
- Suivi plus intense en cas de nécessité (en soutien au réseau existant) ;
- Accompagner la personne dans des secteurs plus spécifiques, qui sortent de la coordination d'aide et de soins, par exemple dans le secteur de la santé mentale ou de l'insertion sociale.

En lien avec l'équipe du Chronicopôle :

- Travailler en étroite collaboration avec la répondante du Relais Maladies Chroniques ;
- S'impliquer dans la présentation et le développement de certaines actions ;
- Rencontrer les partenaires pour présenter la fonction de case manager et bien comprendre les fonctions de chaque partenaire ;
- Participer aux réunions d'équipe ;
- Participer, si nécessaire, à différents groupes de travail ;

La fonction de case manager est en constante évolution. Ces tâches seront évaluées et ajustées si nécessaire en fonction de l'évolution du projet.

Compétences

Général

- Etre capable d'intervenir en cas de crise et donner des conseils ;
- Etre capable d'informer et éduquer le patient et ses proches ;
- Etre capable d'analyser et d'assurer le suivi des soins, capacité dans l'accompagnement du patient dans le pilotage de son projet ;
- Être à l'aise avec tout type de public : précarité, santé mentale, ... ;
- Etre capable de rassembler (c.-à-d. faire collaborer différentes personnes) ;
- Travailler le lien avec le réseau ;
- Faire preuve de diplomatie, de non jugement, de neutralité.

Savoir-faire

- Faciliter, et si besoin (par exemple s'il n'y a pas de coordination mise en place) coordonner les activités de soins & services ;
- Être capable de tenir le rôle de conseiller du patient et de l'aidant-proche ;
- Être médiateur en cas de conflit ;
- Pouvoir éveiller la motivation du patient et de ses proches ;
- La connaissance des outils BelRAI, PBI, PSI et ELADEB est un atout ;
- Activer au sein du réseau les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de la personne
- Pouvoir définir ses limites ;
- Capable de déléguer – ceci est fortement lié à la capacité de définir ses limites des rôles et fonctions professionnels ;
- Collaborer en inter-voire transdisciplinaire ;



- Pouvoir négocier ;
- Capacité à utiliser les technologies numériques courantes en milieu professionnel ;
- Communiquer (avec le réseau, le patient et ses proches).

Savoir-être

- Écoute active ;
- Empathie ;
- Pouvoir fixer des priorités en collaboration avec le patient et ses proches ;
- Travailler en équipe ;
- Capacité de neutralité par rapport à sa propre discipline, son organisation ou son réseau.

Modalités de sélection

La sélection se fera sur base d'un **CV et d'une lettre de motivation**. Vous serez invité.e pour un entretien avec un comité de sélection, composé de membres mandatés par l'organe d'administration de l'ASBL et de membres de l'équipe.

Nous offrons

- **1 poste** à ½ ETP;
- Horaires : à définir. Selon les nécessités du projet, la fonction pourrait impliquer une flexibilité horaire. Ces prestations sont au prorata du régime de travail ;
- CP 337, barème à déterminer ;
- Contrat à durée indéterminée avec clause résolutoire. La fonction de coordinateur/coordinatrice est liée à un budget INAMI, assuré jusqu'en juin 2023 (avec possibilités de prolongation) ;
- Lieu de travail : dans les locaux de l'ASBL, rue Saint-Vincent 12 - 4020 Liège. Des déplacements fréquents sont à prévoir sur la zone du projet ; possibilités de télétravail ;
- Engagement : dès que possible.

Cette fonction vous intéresse ? Vous correspondez au profil recherché ?

Envoyez votre candidature (CV, lettre de motivation) **pour le dimanche 22 mai 2022 au plus tard**, par mail : coordination@chronicopole.be **ET en copie à** contact@chronicopole.be, à l'attention de l'organe d'administration du Chronicopôle.

Pour toute question concernant la fonction, vous pouvez contacter :

- Diamela Vicencio, coordinatrice adjointe du projet Chronicopôle à l'adresse coordination@chronicopole.be
- Marylène Bosly, répondante du Relais Maladies Chroniques, par téléphone au 04 296 76 76 ou par mail à l'adresse contact@chronicopole.be